

LE POINT DU MOIS

Après une année 2013 historique en matière de sécurité routière (- 15 tués et baisse de plus de 20 % des accidents et blessés), le début d'année 2014 s'avère très défavorable avec cinq tués en janvier et six en février, alors que l'année 2013 avait connu des chiffres extrêmement favorables (deux tués en deux mois). Parmi ces six accidents mortels, on compte deux refus de priorité et deux vitesses excessives.

Sur les deux premiers mois de 2014, on dénombre 88 accidents et 95 blessés contre respectivement 67 accidents et 89 blessés sur la même période en 2013. Il semble donc que l'accidentalité reparte à la hausse après un mouvement baissier de plusieurs années, même s'il est trop tôt pour tirer une tendance.

Chacun doit donc être vigilant, notamment quand les giboulées de mars font alterner pluie — voire grêle — et soleil. Parallèlement, les contrôles de vitesse et d'alcoolémie ciblés continueront.

L'action de l'État, en 2014, se portera également sur la prévention, comme le détaille l'article en page suivante. Cibles prioritaires : les séniors et les jeunes consommateurs d'alcool et de stupéfiants. Les fonds du PDASR (programme d'actions de sécurité routière) seront bientôt alloués par la préfecture aux partenaires ayant proposé des actions pour l'année.

Bruno Cruchant, directeur de cabinet de la préfète, chef de projet sécurité routière

Période	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Total blessés
Février 2014	45	6	20	32	52
Février 2013	38	1	16	29	55
Février 2012	36	2	9	38	47
Janvier à février 2014	88	11	38	57	95
Janvier à février 2013	67	2	33	56	89
Janvier à février 2012	79	8	27	74	101



Les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et les associations partenaires de la préfecture se sont réunis, le 12 février, à l'initiative de Bruno Cruchant, directeur de cabinet.





Objectif prévention pour la sécurité routière: le PDASR 2014

Le directeur de cabinet a réuni, le 12 février, les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et les associations partenaires de la préfecture, pour une journée d'échanges sur les priorités 2014 du programme départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

Plus de trente IDSR de Charente-Maritime accompagnent bénévolement les actions de prévention organisées avec le concours de la préfecture, par exemple aux Francofolies de La Rochelle chaque été, ou dans des actions organisées dans les entreprises, les établissements scolaires et les lieux publics. Indemnisés de leurs frais et nommés par arrêté préfectoral, les IDSR sont un pilier de la prévention routière, grâce à leur expérience et leur disponibilité. Cette rencontre fut l'occasion, avec les associations subventionnées par le PDASR, d'une concertation sur les priorités 2014 du PDASR et en particulier sur deux phénomènes qui gagnent en intensité : les conduites à risques chez les jeunes (alcool et stupéfiants) et les seniors, notamment les plus de 75 ans. Les thématiques habituelles (vitesse, deux-roues motorisés, cyclistes) sont reconduites.

ACTUALITÉ NATIONALE

COURTS MÉTRAGES

Le réalisateur Rémi Bezançon a tourné deux courts-métrages pour la sécurité routière *Le sourire du pompier* et *Je vous aime très fort*. Retrouvez-les sur <http://www.youtube.com/user/secriteroutiere>

DOCUMENTAIRE

À signaler la sortie, le 9 avril, du documentaire *Tout est permis* réalisé par Coline Serreau (réalisatrice de «Trois hommes et un Couffin»). Basé sur l'observation de participants à des stages de récupération de points, il dénonce nombre d'idées fausses et montre toute l'actualité de la prévention de la délinquance routière. La bande-annonce du film est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=h41NzV6okeo>

AGENDA

- Le 18 mars, forum régional à La Crèche (79) organisé par le pôle régional d'appui Poitou-Charentes à l'intention des IDSR et des acteurs de sécurité routière.
- Le 21 mars, journée de sensibilisation sur les prises de risques au lycée Doriole dans le cadre des portes ouvertes de l'établissement.

La Lettre de la sécurité routière en Charente-Maritime • n° 6 • Mars 2014

Éditeur : préfecture de la Charente-Maritime

Directrice de publication : Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime

Rédaction, chiffres : préfecture et direction départementale des territoires et de la mer

Conception-réalisation : direction départementale des territoires et de la mer

Photos : préfecture — ISSN en cours

